

NOUVELLE COMPOSANTE SUR L'ÉVALUATION ENVIRONNEMENTALE À L'ACDI – INTÉGRATION DES FORMULAIRES D'ÉE AU SYSTÈME D'INFORMATION DE L'AGENCE

Jacqueline BILODEAU
Spécialiste en évaluation environnementale
Unité de l'Évaluation et de la conformité environnementales, Direction de
l'Environnement
Direction générale des politiques,
Agence canadienne de développement international, Canada

Résumé :

En appui à l'initiative de la Direction générale des politiques visant à simplifier la tâche des gestionnaires de projets et des spécialistes en environnement, ainsi qu'à fournir au public des rapports plus transparents, le Système d'information de l'ACDI (SIA) compte, depuis le 1^{er} avril 2005 sur une nouvelle composante d'évaluation environnementale et de production de rapports qui permet aux utilisateurs de gérer l'information sur les évaluations environnementales.

L'intégration de grandes quantités d'information sur l'évaluation environnementale au SIA offre plusieurs avantages. Les données sur les projets et l'information concernant le processus d'évaluation environnementale de la *Loi canadienne sur l'évaluation environnementale (la loi)* et d'autres processus d'évaluation environnementale sont intégrées à la même base de données et, par conséquent, sont plus faciles d'accès pour le personnel de l'ACDI. Les fonctions de recherche polyvalentes du SIA permettent au personnel de consulter des rapports réguliers. Le système est également d'une grande utilité pour obtenir des renseignements de base afin de soutenir le programme d'assurance de la qualité pour les évaluations environnementales.

De même, l'Agence est mieux en mesure de prouver à la population et au gouvernement qu'elle se conforme à la *loi*. Les détails sur tous les projets touchés par la *loi* sont publiés dans le Registre canadien électronique d'évaluation environnementale.

Cette nouvelle composante du SIA évite de remplir manuellement les formulaires de la LCÉE. Cependant, la saisie des données dans le SAP doit être effectuée par les spécialistes en environnement, les agents de projets des différentes directions générales et le personnel de l'Unité de l'évaluation et de la conformité environnementales.

Une vingtaine de sessions d'information obligatoires d'une durée de deux heures ont été offertes aux groupes qui utilisent la nouvelle composante. Plus de sept cent employés de l'ACDI ont suivi la formation. La nouvelle composante constitue un outil intéressant, mais elle fait partie d'un mouvement plus vaste

visant à intégrer l'évaluation environnementale non seulement aux programmes, mais également à la culture d'entreprise de l'ACDI. Cette mesure vise à mieux intégrer l'évaluation environnementale dans nos activités et à renforcer, dans nos opérations, le principe selon lequel le respect de l'environnement est synonyme de développement durable.

Ma présentation portera sur le contexte et les raisons d'être de la nouvelle composante ÉE dans SAP et donnera un aperçu du processus et de la documentation pertinente.

Mots-clés : renforcement de conformité à la loi, intégration, gestion de l'information sur l'ÉE, gestion du rendement, suivi des progrès, efficacité des programmes, accessibilité, fonctions de recherche polyvalentes, rapports, moins de redondance, formation, culture d'entre prise, respect de l'environnement synonyme de développement durable.